

Les accointances douteuses du ministre PJD avec la mafia du sable

Rabbah: Une carrière très riche



Aziz Rabbah

P6

Démantèlement du réseau de trafic d'alcool de contrebande de Boukhannouf

A qui profite l'opération « Bacchus » ?

La chute spectaculaire il y a quelques semaines du baron de l'alcool de contrebande et frelaté, qui irrigue une bonne partie du pays, n'a pas livré tous ses secrets...

P12

Confus **DE CANARD**

Vivement l'état d'urgence politique!

P2

Juguler le Covid-19

Mode d'emploi



Khalid Aït Taleb

P8



Déconfiné de Canard

Côté BASSE-COUR



Mohamed Sajid

Sajid cherche une nouvelle planque

P3

Agadir, le logo de la colère

P4

L'entretien -à peine- fictif, de la semaine

Abdelaziz Rabbah

Il faut virer le virus

P13



LE MAROC SE PRÉPARE POUR LEVER UN NOUVEL EMPRUNT SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL PAS DE PANIQUE, MARCHONS LA DETTE HAUTE...





Confus de Canard



Vivement l'état d'urgence politique !



Abdellah Chankou



Plus que la crise sanitaire, le Maroc souffre d'une crise politique que l'épidémie du Covid-19 n'a fait qu'accentuer. C'est dans les grandes épreuves comme celle-là que les hommes se révèlent, montrent ce qu'ils ont dans le ventre. Au Maroc, le coronavirus a surtout révélé à la majorité des ministres leurs limites effroyables dans la gouvernance publique. N'était la reprise en main royale des dossiers chauds du Covid-19 dans une vision dynamique et proactive, le pays, entre les mains des seuls islamistes dégarnis côté action sur le réel, aurait sans doute basculé dans le pire des scénarios... C'est pour cela que PJD doit une fière chandelle à la monarchie qui a fait preuve d'une anticipation remarquable dans la gestion de cette crise

Dans cette phase de toutes les incertitudes, marquée par une disette financière sans précédent et la détérioration de la majorité des indicateurs socio-économiques, le Royaume peut-il encore s'offrir le luxe de s'infliger pour une année de plus un Saadeddine Al Othmani de plus en plus caricatural ?

en déployant rapidement une batterie d'outils de solidarité (Fonds de lutte contre la pandémie, Comité de veille Economique, soutien financier aux entreprises touchées et aux populations démunies, etc.) en vue d'atténuer les effets de l'épidémie sur l'appareil productif et le tissu social. L'implication personnelle de S.M le Roi Mohammed VI dans la gestion du cas de force majeure planétaire a en quelque sorte contrebalancé la faiblesse de l'exécutif qui s'est contenté globalement de mettre en œuvre les instructions royales.

Aujourd'hui, sept mois après l'apparition du Covid au Maroc, vient le temps des questions. Et quelles questions ! Faut-il continuer à traîner un gouvernement sans Premier ministre digne de ce nom ? Dans cette phase de toutes les incertitudes, marquée par une disette financière sans précédent et la détérioration de la majorité des indicateurs socio-économiques, le Royaume peut-il encore s'offrir le luxe de s'infliger pour une année de plus un Saadeddine Al Othmani de plus en plus caricatural, incapable de jouer son rôle de chef a fortiori projeter le pays dans l'avenir ? La situation n'est-elle pas assez préoccupante pour continuer comme si le pays vivait dans la normalité habituelle d'avant ? Sérieusement déstabilisées par la pandémie qui a ravagé l'ensemble des secteurs d'activité, convaincues que le monde d'après ne ressemblera en rien à celui d'avant, les nations développées travaillent d'arrache-pied pour jeter les fondations du nouveau monde sur les décombres de l'ancien. Des remises en cause douloureuses ont été imposées et des adaptations importantes sont en cours et d'autres transformations tout aussi profondes sont à venir. Le défi, tout le défi est de ne pas rester à la traîne.

Objectif : embarquer dans le train du nouveau monde qui se dessine sur les plans géopolitique et économique. Les alliances d'hier ne seront certainement pas celles de demain et la mondialisation, telle qu'elle a dysfonctionné avec ses multiples dérives spectaculaires, aura sans doute un autre visage. Où en est le Royaume par rapport à ces nouveaux enjeux de haute importance ? Comment compte-t-il se positionner dès aujourd'hui pour ne pas être déphasé par rapport à toutes ces mutations ? Force est de constater que



Côté BASSE-COUR



nous n'avons pas entendu le gouvernement tenir de discours sur sa vision du futur ou présenter la moindre esquisse d'un projet du Maroc nouveau en gestation ? Définitivement empêtré dans la gestion au jour le jour de la crise sanitaire qui l'empêche de regarder au-delà de la courbe quotidienne des contaminations, le cabinet Al Othmani montre chaque jour qui passe qu'il est loin d'être celui de la conjoncture cruciale que le pays traverse depuis le mois de mars. Pour s'en sortir et éviter de compromettre son avenir, le Maroc a besoin d'urgence bien plus que d'un gouvernement d'intendance qui gère la crise sanitaire à coups de communiqués nocturnes, sans explication aucune à l'opinion publique, annonçant régulièrement des mesures restrictives en mal de cohérence. Tout compte fait, celles-ci ne contribuent in fine qu'à aggraver la situation déjà critique du pays, de son économie et de ses finances tout en accentuant la crise de confiance de la population dans les institutions.

Dans ce contexte qui ressemble à un champ de ruines, l'engagement du ministère de l'Intérieur et des partis politiques dans les préparatifs des législatives de 2021 a quelque chose de surréaliste.

De quoi a besoin l'homme nu ? d'une bague cher monsieur, dit un adage bien de chez nous ! Mais les élections pour quoi faire ? Avec quels programmes et quelle vision ? Trop affaiblie pour sortir le pays de l'ornière, frappée d'un profond discrédit qu'elle traîne comme un boulet, la classe politique actuelle, qui s'est terrée au plus fort de la crise sanitaire, ferait mieux d'aller se refaire, le temps qu'il faut, une santé par un sevrage forcé du pouvoir et de ses délices.

Le pays qui a instauré sans hésiter l'état d'urgence sanitaire pour protéger les citoyens du coronavirus est largement fondé à décréter l'état d'urgence politique afin de prémunir le royaume contre une épidémie encore plus ravageuse : l'incompétence aux affaires...

Vivement un gouvernement de compétences technocratiques ou de personnalités politiques de valeur nommées intuitu personae qui auront pour mission de remettre la machine en marche, restaurer l'espoir tout en traçant un nouveau cap...●

Sajid cherche une nouvelle planque

Mohamed Sajid vit très mal son débarquement du gouvernement où il occupait le portefeuille du Tourisme, Transport aérien et Artisanat qu'il a essentiellement utilisé pour améliorer ses heures de vol. Le secrétaire général de l'UC, qui n'a pas marqué son passage gouvernemental par aucune action ou réforme, est en plus ingrat. L'homme se répand dans les salons privés contre le leader du RNI Aziz Akhannouch, oubliant que c'est à lui qu'il doit sa ministrabilité et l'entrée de l'UC au gouvernement qui était bien parti pour vivoter pendant cinq longues années dans l'opposition où il a été expédié en 1998. En fait, M. Sajid en veut à son bienfaiteur politique de ne pas l'avoir aidé à trouver une autre planque. Quel genre ? La diplomatie. L'ex-maire de Casablanca convoite le poste d'ambassadeur du Maroc à Paris qu'il considère vacant depuis la nomination en novembre 2019 de Chakib Benmoussa à la tête de la Commission spéciale sur le modèle du développement. Visiblement, M. Sajid ne désespère pas d'être intégré dans le circuit diplomatique. Dans les années 90, il lorgnait le poste de Washington en comptant sur l'appui des Américains si bien qu'il leur a fait un don du terrain abritant l'école américaine du quartier Californie à Casablanca. Mais pas de retour d'ascenseur depuis. Le pote-parole a failli à sa mission ? ●



Mohamed Sajid, un sevrage brutal.

Lydec et Tibu, l'engagement par le sport

Dans le cadre de sa démarche d'Open Innovation, Lydec et TIBU Maroc s'associent pour promouvoir l'innovation sociale via le sport. Baptisé « Initiative Intilaqa », le programme (2021-2022) de cette convention vise l'insertion professionnelle, par le sport, des jeunes en situation de NEET (Neither in Education, Employment nor Training, c'est-à-dire ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). Ciblant les jeunes âgés entre 18 et 25 ans, issus des quartiers défavorisés de Casablanca, ce partenariat a été scellé, mardi 22 septembre 2020, par Jean-Pascal Darriet, directeur général de Lydec et Mohamed Amine Zariat, président de TIBU Maroc. Les promoteurs de ce projet mettent en avant la force de ce programme qui utilise le sport comme un outil d'empowerment, d'autonomisation et d'employabilité des jeunes, des filles et des femmes en situation précaire, à travers le mentoring, le coaching et la présence aux événements organisés par TIBU Maroc.



J.-P. Darriet, patron de Lydec et A. Zariat, président de TIBU Maroc.

Grâce au soutien et à l'engagement de Lydec, un groupe de 60 jeunes en situation de NEET bénéficiera d'un accompagnement qui lui permettra d'acquérir les compétences nécessaires à son intégration dans le marché du travail via le sport.

A travers cette opération innovante, Lydec sera aussi partenaire de la course sociale «Run4Neet». Prévue le 6 décembre prochain, cette compétition, qui promeut le sport comme facteur de bien-être au sein de l'entreprise, devrait connaître la participation de 1.500 personnes. ●

Sculptez-moi un fantôme...

Les Marocains voient des pénis partout qu'ils confondent allègrement avec des poissons. De là à les prendre pour des obsédés sexuels, il n'y a qu'un pas que certains ont vite franchi.

Mal en a pris au jeune sculpteur qui a voulu sur une commande du conseil municipal de Mehdi orner le centre de la ville d'une fontaine musicale lumineuse en forme de deux poissons (anguilles) en mouvement. Pour cette petite ville sympathique de l'Atlantique, rien de tel qu'un produit de la mer pour respecter son identité. Que nenni. Sitôt l'œuvre posée au milieu d'un rond-point, la kabbale démarre à grands renforts d'insultes sur les réseaux sociaux où l'affaire fera beaucoup de vagues. Abomination, création pornographique, une honte... La charge était tellement violente que les responsables de la ville se sont empressés de démolir, jeudi 17 septembre, la sculpture encore au stade de fini-

tion, là où ils auraient dû défendre leur projet contre vents et marées. Détruire c'est tout un art ! Encore une fois, le tribunal populaire du monde virtuel a imposé sa loi dans un procès à charge. Cette victoire injuste a dû faire jouir dans leur petit coin sombre ceux qui ont un pénis dans la tête et se permettent de juger ce qu'ils ne connaissent pas selon leurs fantasmes. Pour sa part, l'artiste, un enfant de Mehdi, qui n'a même pas eu le droit de se défendre, a exprimé sa tristesse immense au micro d'un web TV et a dit son incompréhension devant ce qu'il a qualifié de « haine ». Encore que ses contemporains n'aient pas réclamé sa pendaison ! S'il s'était montré très terre à terre en sculptant par exemple deux moutons méchouis géants ou une gigantesque pastilla aux fruits de mer, son projet n'aurait certainement pas fini en queue de poisson. ●



Côté BASSE-COUR



Le Beurgois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (13)

AMnina où quelques familles vivent regroupées autour d'un point d'eau au nord de l'actuelle ville de Khouribga, le seigneur de la bourgade continue à ressasser ce qu'il a appris sur l'espion Charles de Foucauld lors de son récent séjour à Boujad. Vers la fin de son séjour dans ce centre spirituel, le vicomte de Foucauld se fit remettre deux lettres par Driss, le petit-fils du Seigneur de Boujad, pour le recommander aux Juifs de Tadla et à ceux de Beni Mellal. Charles de Foucauld était déguisé en juif pour sa reconnaissance du Maroc de Hassan 1er.

Driss fit venir les rabbins chez lui et leur enjoignit de rédiger les lettres sous ses yeux car il se méfiait d'eux. Le petit-fils du seigneur composa ensuite une troisième lettre au ministre de France : « A l'Ambassadeur du gouvernement français. Je t'apprends que deux hommes de ton pays sont venus auprès de moi et que pour l'amour de toi je leur ai fait le meilleur accueil et les ai conduits où ils ont voulu ; je recevrai de même tous ceux qui viendront de ta part ; les porteurs de cette lettre te donneront des informations plus complètes. Si tu veux me voir, fais-le moi savoir par le consul de France à Casablanca, je me rendrai aussitôt à Tanger. » Driss signa cet écrit, le plia, le cacheta de son sceau et le lui confia en lui recommandant le secret et la prudence : si la lettre se perdait et tombait sous les yeux du sultan Hassan 1er, il me couperait la tête.

Driss, lointain descendant du Calife Omar, proche compagnon du prophète Mahomet, espère l'arrivée des Français au Maroc pour le nommer Caïd de la région. Il tenait des propos antisémites et dit à Charles de Foucauld qu'il ne pouvait supporter plus longtemps qu'il vive chez les Juifs de Boujad qui sont des sauvages! Il voulait que Charles de Foucauld soit son hôte. Une heure après, il était installé dans sa maison. Ces caresses excessives de Driss, le don de sa lettre pour le ministre de France et ses nombreuses avances montrent qu'elles ont pour cause le désir du petit-fils du seigneur de Boujad d'entrer en relation avec le gouvernement français.

Le vicomte Charles de Foucauld lui avoua alors qu'il était, qui était Mardochee, ce qu'ils étaient venus faire au Maroc. La fidélité de Driss augmenta. II se confondit en regrets de n'avoir pas su la vérité plus tôt : il aurait pu les loger chez lui dès le premier jour, ils y auraient travaillé, dessiné, fait des observations à leur aise : s'ils voulaient retarder leur départ, il les conduirait visiter les mosquées et les mausolées des Marabouts de Boujad, il mettrait à leur disposition la bibliothèque de Boujad qui est riche en ouvrages historiques, ils se promèneraient dans les environs... Que ne ferait pas Driss pour leur plaire ? Il voulait leur offrir cent mille choses, des vêtements musulmans, un esclave, comme ils avaient trouvé gracieux le service fait chez son père Sidi Ben Daoud par de petites négresses, il leur en offrit une. Dès leur arrivée, avoua Driss, le visage du vicomte Foucauld lui a fait soupçonner qu'il était Nassrani, et les Israélites lui ont confirmé ces soupçons ! Driss ne cacha plus son antisémitisme et leur conseilla : « Prenez garde aux Juifs ! Ce sont des gens sans foi, des coquins dont il faut se défier sans cesse ; ils sont venus dès le lendemain de votre arrivée me rapporter que vous vous occupiez d'astronomie, que vous ne parliez pas leur langage, que vous n'écriviez pas leur écriture, que vous n'alliez pas à la synagogue, enfin qu'ils vous croyaient Nassrani déguisé en Juif ! Je leur ai répondu qu'ils étaient des ânes et que les Juifs d'Alger et de France étaient différents des Juifs du Maroc. » • (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Agadir, le logo de la colère

Agadir avait besoin d'une identité visuelle mais pas celle qui lui a été infligée par les autorités de la ville. Sur les réseaux sociaux, les réactions outrées et pleines de colère ont plu dans la foulée de sa présentation vendredi 18 septembre, dénonçant un mépris pour Agadir et ses habitants. Un internaute a fustigé dans un long texte « un logo d'une société d'acier ou de pièces détachées (...), une horreur sans nom ». Par contre, l'auteur de cette création très eu heureuse, validée bizarrement par le maître d'ouvrage (la société de développement local Agadir Souss-Massa) a un nom et il est connu dans le monde des arts plastiques: le peintre marocain Mohamed Melehi! Pour la réalisation de son œuvre controversée, il a fait appel à un certain Hicham Daoudi qui n'est autre que le patron de la Compagnie Marocaine des Œuvres et Objet d'Art (CMOOA), spécialisée dans la vente aux enchères ! De quoi se demander ce que venait faire une telle entreprise dans une affaire en relation avec le développement local... Alors, projet artistique ou business clientéliste ? Se demandent en privé de nombreux agadiris qui ont du mal à digérer ce qu'ils qualifient d'acte de mépris pour leur identité. Dans l'entourage du peintre, on explique justement, histoire de défendre le logo contesté, que M. Melehi s'est inspiré de la fibule, cette broche-bijou en argent, portée par les femmes berbères. Or, la fibule n'est pas seulement l'apanage d'Agadir, elle fait partie du patrimoine berbère de l'ensemble du sud marocain, d'Agadir, et son arrière pays, en passant par Ouarzazate et Tata... Originaire d'Asilah, notre peintre était censé savoir cela et que le symbole le plus représentatif de la capitale du Souss, comme l'a rappelé un militant local, est l'arganier que l'on ne trouve, excepté à Essaouira, dans aucune partie du Maroc. L'on voit bien que M. Melehi et son comparse se sont bien cassé la tête pour sortir une telle trouvaille de leur imagination... «Et puis, pourquoi faire appel à un peintre d'Asilah et à une entreprise de Casablanca pour faire un logo ? Agadir ne dispose-t-elle pas de ses propres artistes capables de pondre une identité visuelle pour leur ville », s'interroge un entrepreneur. Indépendamment des origines du concepteur, le rendu ne tourne pas vraiment rond artistiquement parlant. L'inspiration de la fibule n'a pas été fabuleuse. A première vue, on dirait un panneau STOP, confectionné sans grande recherche. Stop au grand n'importe quoi ? Au fait, y a-t-il un moyen de vendre ce machin aux enchères ? •



Marrakech veut s'en sortir

« **R**edémarrer, relancer, réinventer ». Ce sont les 3 R du projet de relance de Marrakech formulé par les membres du Conseil Régional du Tourisme Marrakech-Safi, à l'issue d'une réunion de crise qui a eu lieu vendredi 18 septembre. Une initiative tenue dans le sillage de l'opération de charme organisée par le directeur général de l'ONMT Adel El Fakir en France, premier marché émetteur pour le Royaume auprès des TO de ce pays. Les professionnels marrakchis ont exprimé à l'unanimité leur détermination à «passer à l'offensive pour sauver la saison d'hiver 2020/2021». Celle-ci démarrant à partir du début



Marrakech veut revenir à la vie...

octobre avec les vacances de la Toussaint. Pas question pour eux de rater les opportunités de cette période susceptibles de faire remplir à nouveau les hôtels de la ville ocre vidés de leurs touristes internationaux depuis mars dernier. Le rétablissement progressif il y a quelques semaines des liaisons aériennes, a redonné espoir aux professionnels locaux quant à un possible reprise de l'activité. A cet égard, ils misent sur un assouplissement de certaines mesures sanitaires (comme les tests PCR et sérologiques) imposées par les autorités aux étrangers pour lutter contre la propagation du Covid-19. Résultat de ces dispositions draconiennes: c'est l'expansion à vitesse grand V de la mouise touristique qui a fait des ravages. •





Côté BASSE-COUR



Le Parti du bon sens (45)

LA VISION DE LHAJ MILOUD



Par **Noureddine Tallal**

Vous en rêvez tous ? Vous n'y croyiez même plus ? Vous l'aurez pourtant très bientôt ! Le Projet « Maroc daba daba » ! Un projet qui va révolutionner le pays et le transformer de fond en comble... Et attention, pas ce genre de projet vaseux, concocté par des consultants prétendument seniors de cabinets de consulting budgétivores ! Entre deux aéroports ! Cabinets qui ignorent tout de notre réalité profonde et se contentent de copier-coller des solutions qui auraient soi-disant fait leurs preuves ailleurs... Cabinets qui raisonnent à l'occidentale et qui pensent surtout à s'en mettre plein les poches ! Tout en faisant suer le burnous oriental...

Non, un projet maroco-marocain ! Un projet bien beldi, qui sent bon le betbout et le thé à la menthe ! La djellaba et les babouches ! Un projet mûrement réfléchi... De longues semaines durant, par un homme qui a roulé sa bosse...

Un homme qui pense, comme vous chers amis, que le Maroc est à la croisée des chemins et qu'avant l'heure, « c'est pas l'heure » mais alors, qu'après l'heure, je ne vous dis pas ! Plus de temps à perdre, donc !

Cet homme, vous avez appris à le connaître... Il roule sept fois sa langue dans sa bouche avant de jaser... Oui, mes amis, c'est lui ! Ecce homo ! Lhaj Miloud, secrétaire général du Parti du Bon Sens, le parti qui monte ! Qui va nous guider vers des lendemains enchanteurs et pousser le parti de la lampe vers la sortie en lui assénant un bon coup de pied au c... ! Au nom du PBS, Lhaj compte vous exposer son projet... Que dis-je, sa vision ! Vision qui se décline en cinq axes majeurs ! Kemssa ou khmiss ! Lesquels axes, Lhaj Miloud vous les livre sans se faire prier, en vous priant de ne pas trop les ébruiter pour le moment... La concurrence est aux aguets !

1. L'Etat et la religion
2. L'enseignement et la santé
3. La production de la richesse
4. La répartition de la richesse
5. La jeunesse

À partir de la semaine prochaine donc, Lhaj Miloud vous exposera, vernis que vous êtes, les grandes lignes de sa vision éclairée sur les problématiques fondamentales de notre chère nation... On dit merci qui ? Oui, les grandes lignes... Pour le détail, il en laissera le soin aux militants ! En grand démocrate qu'il est, Lhaj est ouvert aux propositions constructives émanant de tout citoyen de bonne foi et à même d'enrichir le débat. Le programme « Maroc daba daba » complet et enrichi de vos propositions édifiantes sera par la suite soumis à qui de droit ! Avec copie pour l'ONU, l'UE et bien sûr l'incontournable CEDEAO !

Alors, mes amis, il s'agit de réserver d'ores et déjà les prochains numéros de votre hebdomadaire préféré... Il n'y en aura pas pour tout le monde ! Donc là, c'est vraiment du lourd qui vous attend ! Le petit livre rouge de Mao ne fait pas le poids en comparaison et quant au (tout) petit livre de feu Kadhafi, c'est du pipi de cha...meu ! Le changement, c'est tout de suite ! Daba daba ! Rendez-vous donc, dès vendredi prochain, pour découvrir en avant-première le premier axe du projet Miloudien « Maroc daba daba » ! ●

Quotient électoral : L'amendement qui laisse le PJD sans voix

Parmi les principaux amendements que le ministère de l'Intérieur veut introduire dans le code électoral en prévision des législatives de 2021, la révision des modalités du calcul du quotient électoral. Celui-ci était jusqu'ici obtenu à partir du résultat de la division du nombre des suffrages valablement exprimés par le nombre de sièges à pourvoir par les différentes listes présentées. Ainsi chaque liste obtient un nombre de sièges égal à la moyenne des voix obtenues divisée par le quotient électoral. La nouvelle réforme envisagée se basera sur le nombre des inscrits et non plus sur celui des votants pour calculer le quotient

électoral et déterminer par conséquent le nombre de sièges décrochés par telle ou telle liste. Le PJD a exprimé son opposition à ce projet de refonte qui a en revanche emporté l'adhésion de ses autres partenaires du gouvernement. Si cet amendement passe, il sera très difficile pour le PJD de faire passer deux ou trois candidats sur une même liste comme lors des deux précédentes élections législatives. Ce qui a permis aux islamistes d'arriver en tête de ces échéances et de conduire la formation du gouvernement. Cette fois-ci, pas de razzia électorale pour les islamistes. Juste des sièges éjectables... ●

MONCEF BELKHAYAT LANCE UNE FONDATION DE L'ENTREPRENEURIAAT



Le PJD infiltré par le coronavirus

Jusqu'à la rédaction de ces lignes, le dernier islamiste à avoir chopé le Covid-19 est le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rebbah qui a annoncé vendredi dernier avoir été testé positif au coronavirus. M. Rebbah qui porte également la casquette de président de la commune urbaine de Kenitra a contaminé plusieurs de ses contacts dont deux de ses collaborateurs : Latifa Hammou et Abdelhak Abrouk respectivement 8e adjoint et 2e adjoint au maire islamiste. Un vrai frère c'est celui qui sait partager le meilleur et le pire, n'est-ce pas Ba Saadounne ? Rappelez-vous, le bal des covidés pjdistes a été ouvert en mars dernier, alors que le virus a fait à peine son entrée au Maroc, par le collègue de Rebbah au parti et au gouvernement Abdelkader Amara chargé de l'Équipement et des Transports qui revenait d'un voyage en Hongrie, le pays de Orban le xénophobe ! Le 25 août, c'était au tour de la députée pjdiste de Hay Hassani (Casa-sud) Amina Maelaininine de déclarer sur sa page Facebook d'avoir chopé le virus. A la même période, celui-ci s'est également infiltré dans les rangs de nombre de responsables islamistes à Marrakech parmi lesquels le maire de la ville, Larbi Belcaid, son adjoint Abdessalam Sikouri, le président de l'arrondissement Annakhil, Youssef Ait Riad, le secrétaire régional du PJD, Abdelaziz Kaouji et le président de la commune de Suihla, Abderrazak Halouche et d'autres élus. Cette belle brochette de contaminés s'est fait infecter alors qu'elle festoyait discrètement chez un militant local. On dirait que le coronavirus aime particulièrement les fatalo-populistes... ●

PJD : APPEL À LA TENUE D'UN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

ARRÊTE, BENKY, JE SAIS QUE C'EST TOI COMMENT TU LE SAIS ?



CAR IL EST LE SEUL À PORTER ENCORE DES BABOUCHES



Le Mignet DU CANARD



Les accointances douteuses du ministre PJD avec la mafia du sable

Rabbah : Une carrière très riche

Abdelaziz Rabbah est de nouveau au centre d'un scandale lié au dragage des ports après l'autorisation qu'il a délivrée à l'entreprise Drapor pour pomper le fond marin de Larache...

Ahmed Zoubair

Décidément, le Maroc a du mal à se débarrasser des pilliers de sable. Ces derniers continuent à soumettre le littoral national à une surexploitation préjudiciable à l'environnement. Avec les complicités des responsables du secteur. Dernier scandale en date, l'autorisation pour une durée de 5 ans délivrée à la société Drapor pour le dragage du sable marin au large de Larache par le ministre Abdelaziz Rabbah en charge de l'Environnement. Il semble que ce dernier a profité de la torpeur de l'été et du contexte dominé par le Covid pour délivrer un permis d'exploiter spécial dans le dos de son collègue de l'Équipement, tuteur du secteur, Abdelkader Amara. Celui-ci avait refusé de donner suite aux demandes récurrentes du très controversé Mustapha Aziz qui a hérité dans des conditions mystérieuses du groupe comptant plusieurs sociétés dans la foulée du décès en juin 2015 de son fondateur feu Lahcen Jakhoukh.

Filon

La résistance de M. Amara aux assauts de M. Aziz a valu au ministre PJD une vidéo postée en plein mois d'août sur les réseaux sociaux où ce patron troublant a proféré des menaces à peines voilées à l'encontre du ministre PJD ? Visiblement en colère, il a déclaré avoir licencié une première fournée de 250 employés de Drapor en raison de ce blocage ministériel qu'il dit ne pas s'expliquer tout en laissant entendre qu'une deuxième vague de licenciements est en préparation. Le chantage à l'emploi ! Abdelkader Amara n'a rien contre celui que les héritiers Jakhoukh ont accusé de captation d'héritage. En résistant aux « avances » de son interlocuteur, il a juste respecté les conclusions alarmantes sur l'équilibre de l'écosystème marin d'une étude d'impact commandée par le département de l'environnement dirigé alors par Nezha El Ouafi.

Activité hautement juteuse pour ses promoteurs mais très préjudiciable pour l'environnement, le dragage du sable est une chasse gardée de Drapor qui a pris l'habitude de bénéficier de l'exploitation exclusive de ce filon où la réglementation se distingue par son flou extrême. Les exploitants en profitent à fond (s) pour extraire plus de quantités de sable que ne l'autorise le cahier des charges... La Cour des comptes a pointé dans des rapports plusieurs irrégularités qui entachent le dragage des sables marins par Drapor qui bénéficie de la bienveillance des ministres PJD, notamment Abdelaziz Rabbah connu pour pêcher en eaux troubles et son amour immodéré pour la mise en exploitation des carrières y compris marines. Le retour illégal de Drapor avec sa bénédiction dans les eaux de Larache après plusieurs années d'absence a déclenché la colère des associations locales de défense de l'environnement qui dénoncent un massacre des espèces marines. En effet, les opérations de dragage du fond de la mer peuvent avoir des répercussions néfastes sur la pêche.

C'est dans ce contexte tendu qu'un groupe de députés de la première chambre a décidé, suite à la publication d'un rapport onusien alarmant sur les dangers encourus par le littoral national du fait de son pillage permanent, de former une commission d'enquête sur la catastrophe écologique provoquée par la surexploitation du littoral marocain par des opérateurs sans foi ni loi qui mettent en avant la création de l'emploi et des richesses. Voire... C'est connu, l'extraction du sable est une rente qui fabrique juste des riches. Quant aux richesses, il faut repasser...

UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE VEUT ENQUÊTER SUR LE PILLAGE DU SABLE DES PLAGES

ON A BESOIN DE TON AIDE POUR DÉMASQUER LES MAFIEUX DU SABLE

ILS SONT AUSSI INSAISSISSABLES QUE LE SABLE QU'ILS PILLENT À FOND...



La rente des carrières des sables c'est du cash. Une véritable à pompe à fric qui fonctionne dans l'opacité totale. Celui qui détient le pouvoir de signature de l'agrément peut rendre riche qui il veut...La meilleure carrière à faire ...se trouve dans la filière du sable ! Les voix de l'argent sont insaisissables. Un grand bienfaiteur de l'humanité ce Rabbah, actuellement aux prises avec le Covid.

Prédation

C'est aussi un drôle d'oiseau (marin). Sur le terrain, rien n'a changé malgré la multiplication des lois qui ont le don d'être vite happées par la magie du sable. Souvenez-vous de son fameux coup de com qu'il a commis dans la foulée de sa nomination au poste de ministre de l'Équipement et du Transport dans le premier gouvernement islamiste dirigé par Abdelilah Benkirane.

Après la publication de la liste des bénéficiaires des agréments de transport et des carrières de sable qui a fait jaser dans les salons, rien n'a été fait pour introduire une bonne dose de transparence dans les diverses filières de la rente. Egalement maire d'une ville (Kenitra) où la prédation des carrières de sable est très forte, notre ministre, enchaîne les postes ministériels les plus en vue et profite des privilèges qui vont avec sans jamais avoir réformé quoi que ce soit ni dans les secteurs du Transport et de l'Équipement, ni dans ceux de l'Énergie et des Mines et du développement durable qu'il occupe. L'actuel titulaire du portefeuille de l'Équipement Abdelkader Amara n'a guère fait mieux, se contenant depuis son arrivée à la tête de ce département de promesses faites aux députés de mettre de l'ordre dans les dossiers chaotiques et opaques du littoral. Pendant ce temps, le pillage de cette ressource précieuse continue de plus belle y compris par des opérateurs clandestins. En plus d'être attentatoire à l'environnement, cette exploitation clandestine fait perdre aux caisses de l'Etat la bagatelle de 5 milliards de DH par an. Le hic c'est que malgré cette grande hémorragie, aucun grain de sable n'a jamais enrayé la machine de la surexploitation qui fonctionne toujours à plein régime. Les prédateurs du littoral et leurs complices n'ont pas peur de s'ensabler... ●

Ils veillent bien au grain...

Un rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ) sur la surexploitation du sable dans le monde, publié en mai 2019, fustige le rôle des « mafias du sable » dans la disparition des plages marocaines, sur fond de bétonnage du littoral. Conséquence de cette prédation à grande échelle, les côtes s'érodent, les plages rétrécissent. Or, le vol de sable sur les plages ou les dunes littorales est passible d'un à cinq ans de prison.

Les plages continuent pourtant d'être dépouillées, le long d'un littoral de 3.500 km qui court entre Méditerranée et Atlantique. Dans certaines régions, le sable est transporté à dos d'âne, en triporteur ou en camion. Plus de 50% du sable vendu sur le marché national provient de filières clandestines. Ce qui ne pas inquiéter outre mesure, Rabbah, Amara et consorts. Après tout, ce n'est que du sable ! Veiller au grain c'est tout un art ! ●



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



European Bank
for Reconstruction and Development

La BERD et le Crédit Agricole du Maroc soutiennent le commerce extérieur et signent un accord pour la mise en place d'une ligne de financement du commerce extérieur de 20 millions de dollars US

- La BERD octroie une ligne de financement du commerce extérieur de 20 millions de dollars US au Crédit Agricole du Maroc;
- Il s'agit du premier partenariat de la BERD et du Crédit Agricole du Maroc qui permettra à la banque de l'agriculture de soutenir les exportateurs et importateurs présents au Maroc.

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (**BERD**) et le Crédit Agricole du Maroc (**CAM**) ont signé, ce mercredi 23 septembre, une convention de prêt visant à stimuler les échanges commerciaux au Maroc. Ainsi, la BERD a accordé au Crédit Agricole du Maroc, principale banque agricole du royaume et partenaire historique du secteur, une nouvelle ligne de financement du commerce extérieur de 20 millions de dollars US.

Cette ligne de financement du commerce extérieur, multidevise et non-engagée, sera déployée pour émettre des garanties en faveur des banques confirmatrices et pour fournir un financement en devise destiné à des transactions commerciales d'exportations ou d'importations.

Cette ligne s'inscrit dans le cadre du Programme de facilitation des échanges (**TFP**) de la BERD. En rejoignant le programme TFP, le Crédit Agricole du Maroc a désormais accès à un réseau de plus de 100 banques émettrices et 800 banques confirmatrices partenaires de la BERD dans le monde entier, ce qui lui permettra d'étendre son réseau de correspondants bancaires et permettra à ses clients de saisir de nouvelles opportunités commerciales à l'international. Cette ligne offrira également au CAM une enveloppe de financement en devise visant l'accompagnement de ses clients importateurs et exportateurs.

Ce projet est le premier signé entre la BERD et Crédit Agricole du Maroc. La BERD est heureuse de compter Crédit Agricole du Maroc parmi ses institutions financières partenaires en tant qu'institution de référence pour le financement du secteur agricole au sein du Royaume.



Le Maigret DU CANARD



Juguler le Covid-19 : Mode d'emploi

Isoler les populations vulnérables, les seniors et les malades chroniques pour les protéger et agir sur la crise en soignant les contaminés à domicile. C'est à ce prix que l'on peut empêcher l'économie, asphyxiée à coups de mesures restrictives, d'entrer davantage en collision avec la pandémie...

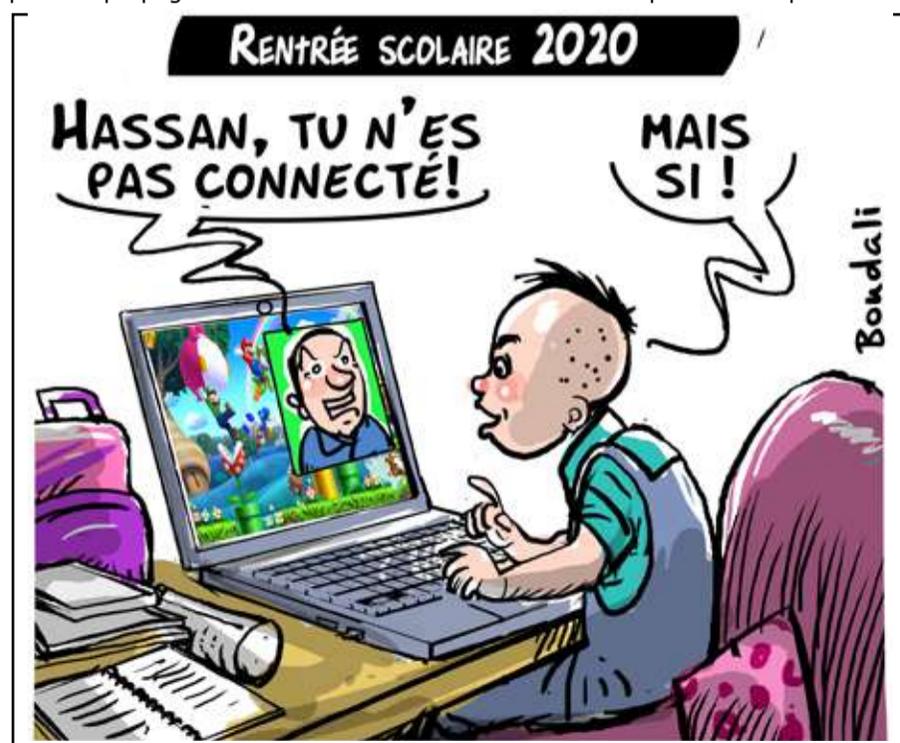
Jamil Manar

Côté coronavirus, les choses se corsent au Maroc. La flambée continue de la courbe des contaminations depuis quelques semaines avec un nouveau record enregistré dans la journée du vendredi (2760 cas) alarme les pouvoirs publics. A commencer par le ministre Khalid Aït Taleb qui ne cache pas son inquiétude devant cette envolée spectaculaire et la hausse du nombre des hospitalisations notamment à Casablanca. Ici, les services de réanimation sont débordés et les lits commencent à manquer face à l'afflux des malades durement atteints.

Cette dégradation de la situation épidémiologique a poussé le gouvernement à prendre une batterie de mesures restrictives dont la plus spectaculaire et néanmoins décriée est l'annulation le 6 septembre dernier de la rentrée scolaire en présentiel dans les arrondissements de la capitale économique. Pour tenter de maîtriser la progression du virus qui y circule activement, un confinement de Casablanca semble se profiler à l'horizon. Mais un nouvel enfermement est-il vraiment la bonne solution ? Certainement pas.

Car confiner une population pendant deux semaines, un mois ou même plus ne fera pas disparaître le virus. Cette disposition radicale permet juste de mettre le coronavirus en mode PAUSE dès lors que les citoyens circulent moins que d'habitude. Une fois ces derniers de nouveau libres de leurs mouvements, le virus se retrouve naturellement relancé avec une dissémination très forte ici et là.

C'est ce scénario qui a été vécu par le Maroc après avoir été soumis à un confinement général mais bien orchestré d'environ 3 mois. Une mesure prophylactique qui a permis de ralentir la progression du virus qu'un déconfinement bâclé et désordonné, sans plan aux contours clairs, a fait prospérer dans un rebond spectaculaire qui a pris naissance dans les milieux industriels et professionnels pour se propager ensuite au sein des familles. Ce n'est pas dans le petit com-



Le Maroc sait soigner le Covid mais pas son économie...

merce de proximité, les salles de sport, les hammams ou les restaurants que les clusters sont apparus. Cette réalité incontestable met directement en cause la fiabilité du protocole sanitaire mis en place dans les entreprises et interroge l'efficacité du contrôle de la commission tripartite (Santé, Commerce et Industrie et Intérieur). La non-interdiction solennelle de la fête du Sacrifice et le discours gouvernemental confus qui l'a accompagné ont aggravé la situation dans la mesure où cette célébration a favorisé une circulation du virus à grande échelle du fait du déplacement de la population dans les différentes régions du pays.

Si les autorités ont l'intention de soumettre Casablanca à un reconfinement c'est principalement pour éviter la surcharge du système de santé local et limiter le nombre de victimes. Or, confiner de nouveau la métropole, cœur battant de l'économie nationale, se traduirait inéluctablement par une facture encore plus salée pour les entreprises qui ne se sont pas encore remises du premier enfermement et de ses conséquences désastreuses sur leur activité et les indicateurs économiques du pays. Ce serait alors le coût de grâce pour le tissu productif national, composé à plus 90% de PME, concentré principalement à Casablanca. Sachant que le taux de létalité reste très faible (1,8%) comparativement à la moyenne mondiale malgré l'accélération du rythme des contaminations, la meilleure et unique solution n'est autre qu'une gestion efficace du Covid-19 sur le terrain en utilisant à bon escient les ressources du Fonds de lutte contre l'épidémie. Une telle stratégie exige l'isolement obligatoire des personnes âgées et souffrant de maladies chroniques, de telle sorte de les protéger de l'infection et éventuellement des complications pouvant être fatales. Cette approche concrète est de nature à réduire fortement la pression sur les services de soins intensifs où sont hospitalisés principalement les individus à la santé fragile.

Les seniors et les sujets vulnérables ainsi protégés, le reste des citoyens qui sont bien portants ont la possibilité en cas de contamination d'être soignés en isolement à domicile comme c'est le cas depuis plusieurs semaines. Ce qui milite pour cette option c'est le taux des rémissions qui reste très important, dépassant parfois celui des contaminations journalières.

Lundi 21 septembre, le Maroc a enregistré en effet un nombre de rémissions jamais atteint, 3426 guéris contre 1376 contaminés.

Autrement dit, l'input et l'output fonctionnent bien ; en ce sens que les nouveaux contaminés ne viennent pas grossir les rangs des anciens. Cette fluidité donne un taux de guérison qui avoisine les 80%. Autre indicateur rassurant, le nombre de morts relativement faible, moins de 2.000 depuis l'apparition de l'épidémie en mars et celui des cas critiques en soins intensifs qui sont moins de 300. Ces données signifient que le Maroc sait soigner le Covid-19 mieux que beaucoup de pays et que les responsables doivent juste faire preuve de sérénité face à une crise sanitaire qui leur fait prendre des décisions souvent hâtives et irréflechies. Continuer à serrer la vis des restrictions à la moindre poussée du Covid dans telle ou telle zone n'est pas la bonne méthode. Elle est ravageuse économiquement et dangereuse pour la cohésion sociale ! Moralité : Il faut permettre aux gens qui attrapent le virus de se soigner et plus ils sont nombreux à le contracter et plus le taux d'immunité collective, actuellement dramatiquement bas (autour de 0,7%), devient important. En d'autres termes, le meilleur moyen de juguler le virus c'est de le choper. Paradoxal, non ?

Moralité : à défaut de pouvoir tuer le virus que seul un vaccin peut réellement combattre, il faut laisser vivre et respirer l'activité économique. ●



Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par **Abdeslam Seddiki** *

Les polycliniques de la CNSS : Où est le problème ?

Le Ministre du travail et de l'insertion professionnelle, suite à une correspondance de son collègue de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, a adressé récemment un courrier à la CNSS lui demandant d'élaborer un cahier des charges pour sélectionner une banque-conseil qui se chargera de l'étude de la situation des polycliniques de la CNSS dans la perspective de l'externalisation de ces dernières. A cet effet, une commission ad hoc sera constituée pour faire le suivi des travaux de ladite banque. Ce n'est pas la première fois que le désengagement de la CNSS de la gestion directe des 13 polycliniques qu'elle gère se pose. C'est un sujet qui a fait l'objet par le passé de délibérations et d'échanges au sein du Conseil d'Administration de la Caisse. Mais aucune solution alternative ne s'en est dégagée. Ceux qui plaident pour ce désengagement s'appuient sur l'article 44 de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base qui stipule : « Il est interdit à un organisme gestionnaire d'un ou de plusieurs régimes

d'assurance-maladie obligatoire de base de cumuler la gestion de l'assurance-maladie avec la gestion d'établissements assurant des prestations de diagnostic, de soins ou d'hospitalisation et/ou des établissements ayant pour objet la fourniture de médicaments, matériels, dispositifs et appareillages médicaux. Les organismes qui, à l'entrée en vigueur de la présente loi, disposent de l'un desdits établissements, doivent se conformer aux dispositions du premier alinéa ci-dessus, dans un délai de trois ans courant à compter de ladite date, soit en déléguant la gestion à un autre organisme, soit en optant pour un autre mode jugé approprié par les organes délibérants des organismes gestionnaires concernés, sous réserve du respect de la législation et de la réglementation en vigueur en matière de dispensation des soins.

Les organismes gestionnaires de l'assurance maladie obligatoire de base peuvent, dans les conditions définies par une législation particulière, contribuer à l'action sanitaire de l'État en conformité avec la politique nationale de santé ».

Cet article, bien qu'il mentionne, dans son premier alinéa l'interdiction du cumul entre la gestion de l'AMO et la gestion des établissements de soins, nous fournit dans l'alinéa suivant l'une des solutions à adopter. Il n'a été nulle part de privatisation comme d'aucuns veulent nous le faire croire derrière cette notion «d'externalisation». Tout au plus, il s'agira d'opter pour une «gestion déléguée» dont le contenu reste à préciser. Le même problème est posé pour les mutuelles même si celles-ci ne gèrent pas directement l'assurance maladie.

Problématique

Nous pensons, en toute objectivité, qu'il faudrait dépasser ces querelles juridiques pour poser le problème dans des termes nouveaux en tenant compte des évolutions qu'a connues le Maroc depuis l'adoption du code de la couverture médicale de base en 2002. En effet, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis lors, dont notamment l'adoption de la nouvelle constitution 2011 qui a inscrit le droit à la santé et à la protection sociale parmi les droits humains fondamentaux. L'article 31 du texte fondamental est on ne peut plus clair. Cet article, avec d'autres dispositions constitutionnelles, rend ledit article 44 caduc. Ne faudrait-il pas, par conséquent, et en toute bonne logique, abroger cet article purement et simplement pour être en harmonie avec la constitution? La question mérite d'être débattue. Par ailleurs, il faut examiner cette problématique sous un angle politique et analyser la santé comme une priorité nationale et un bien public en dehors des critères marchands tout en veillant à l'efficacité du système. Ce qui n'exclut nullement d'introduire des aménagements et des réformes portant sur les modes de gestion de ces unités afin de les rendre plus compétitifs et plus attractifs offrant ainsi de meilleures conditions de soins tout en minimisant les coûts. Dans cette optique, Il convient au contraire de

capitaliser sur cette expérience des polycliniques qui diffère à la fois du secteur privé et de l'hôpital public par son originalité et la qualité des soins prodigués. Ainsi, le secteur privé est mû essentiellement par le profit et demeure inaccessible aux larges couches de la population avec une efficacité hypothétique. De son côté, l'hôpital public souffre de divers dysfonctionnements et manque de moyens à la fois financiers et humains. Les polycliniques CNSS, une fois mieux gérées et bien intégrées, offriraient un cadre intermédiaire, qui convient le mieux aux besoins des classes moyennes et des salariés. C'est pour cela que cette expérience mérite d'être étendue à l'ensemble des grandes villes du pays et enrichie, au besoin, par l'implantation des unités mutualistes et de fondations médicales. En matière de santé, ce n'est pas l'équilibre financier qui doit primer en dernière instance, mais plutôt la bonne santé des citoyens qui passe par une offre de qualité au niveau de l'accueil, des soins et de suivi. La santé ne saurait être traitée comme une marchandise. Le Maroc se trouve dans une phase historique charnière qui devrait l'inciter à se concentrer sur les grandes questions et les vrais problèmes. La crise multidimensionnelle que nous vivons dont personne ne peut entrevoir l'issue ni en mesurer toutes les conséquences, est de nature à nous pousser dans cette voie. C'est l'heure de réunir toutes les énergies du pays et d'éviter de se focaliser sur des faux problèmes et des batailles de seconde zone qui risqueraient de nous éloigner des priorités nationales dont notamment la généralisation de la couverture sociale à l'horizon 2025. C'est dans ce cadre justement qu'il faut poser la problématique des polycliniques de la CNSS, des mutuelles et du rôle des différents acteurs et intervenants. Penser globalement et agir concrètement, tel est le cheminement méthodologique à suivre. ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**





GROUPE BCP

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 28 juillet 2020, le Comité Directeur du Crédit Populaire du Maroc et le Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire, réunis sous la Présidence de Monsieur Mohamed Karim MOUNIR, ont examiné l'évolution de l'activité et arrêté les comptes au 30 juin 2020.

Une dynamique de croissance du PNB, atténuée par les effets de la crise sanitaire

Durant le premier semestre 2020, le Groupe Banque Centrale Populaire (BCP) a fait face à une crise économique, d'ampleur inédite, suite au confinement des populations pour endiguer la propagation de la pandémie COVID-19.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et de proximité avec les populations des pays d'implantation, le Groupe s'est mobilisé pour soutenir les économies nationales et alléger l'impact de la crise sur ses clients et partenaires.

En dépit de ce contexte, le Produit Net Bancaire consolidé s'est amélioré de 13,9% à 10 milliards de Dirhams, tiré par l'effet combiné du changement de périmètre suite à l'intégration des nouvelles filiales africaines acquises au T4-2019 et du redressement des activités de marché au T2-2020, suite à l'évolution favorable de la courbe des taux. Hors effet périmètre, la croissance du PNB s'établit à +6%. Les dépôts du Groupe continuent à se renforcer à hauteur de 5,7% pour s'établir à 327 milliards de Dirhams, tandis que les crédits s'affermissent de 1%, par rapport au 31/12/2019, à 261 milliards de Dirhams.

Les frais généraux progressent de 23% à 5,4 milliards de dirhams, intégrant notamment une charge exceptionnelle de 500 millions de Dirhams, liée à l'intégration au prorata de l'année du don COVID-19. A périmètre constant et hors impact du don, les charges augmentent de manière maîtrisée à +3%.

En cohérence avec la politique prudente de provisionnement, le coût du risque consolidé se renforce sensiblement à 3 milliards de Dirhams, intégrant notamment des provisions IFRS « Forward Looking » en anticipation des impacts de la pandémie sur les opérateurs économiques. Par ailleurs, le coût du risque du T2-2020 a été partiellement aggravé par la faiblesse du recouvrement, attribuable au confinement de la population dans les différents pays d'implantation du Groupe.

Le Résultat Net consolidé recule de 48% à 1 034 millions de Dirhams, tandis que le Résultat Net Part du Groupe baisse de 38% pour s'établir à 1 015 millions de Dirhams.

Maroc : Une activité bancaire centrée sur la gestion de la crise sanitaire et l'amorçage de la relance

Pendant la période de crise sanitaire, le Groupe Banque Centrale Populaire s'est rapidement adapté pour assurer la continuité de ses services dans des conditions optimales, capitalisant notamment sur la densité de son réseau de distribution, son agilité et la robustesse de ses processus et plateformes. Au service de sa clientèle, le Groupe s'est mobilisé sur plusieurs fronts :

- Opération de reports d'échéances de crédit : les opérations de reports, qui ont concerné l'ensemble de la clientèle, Particuliers, Marocains du Monde, Professionnels et Entreprises, ont profité à près de 85 000 clients de la Banque Populaire ;
- Crédits de soutien aux entreprises : le réseau Banque Populaire a reçu et traité plus de 18 000 demandes de crédit DAMANE OXYGENE, dont une majorité au profit de TPE, pour un montant global de 3,5 milliards de Dirhams ;
- Distribution des aides en faveur du secteur informel et traitement des indemnités CNSS : le Groupe Banque Centrale Populaire a été en première ligne dans le cadre des différentes campagnes de l'opération citoyenne TADAMON ayant permis de distribuer des aides financières significatives, au profit des ménages opérant dans le secteur informel.

Pour accompagner la relance de l'économie nationale, le Groupe a entrepris un ensemble d'actions en faveur de tous les segments de sa clientèle aussi bien Particuliers qu'Entreprises. Un plan ciblé a été mis en place, avec pour objectif de continuer à répondre aux besoins et attentes de la clientèle. Ainsi, le Groupe s'est fortement mobilisé pour la commercialisation de produits dédiés à la relance, et notamment « Damane Relance ».

La Banque Populaire réaffirme ainsi son engagement pour le financement de l'économie nationale, et porte son total encours de crédits à l'économie à près de 225 milliards de Dirhams.

Le Groupe est également parvenu à renforcer son leadership au Maroc sur les dépôts qui évoluent de 4,7%, par rapport à fin 2019, à 259 milliards de Dirhams, soit une collecte additionnelle de 11,7 milliards de Dirhams. Cette performance a été réalisée aussi bien auprès des particuliers locaux (+4,5 milliards de Dirhams) et MDM (+1,4 milliard de Dirhams), que des entreprises (+5,8 milliards de Dirhams). Il en résulte une amélioration de 69 pbs de la part de marché dépôts à 26,7%.

Ces réalisations confirment l'engagement citoyen et solidaire de la Banque Populaire qui continue à soutenir ses clients au Maroc pour surmonter cette situation de crise.

Bonne résilience des filiales du Groupe

En dépit de l'impact des mesures de confinement décidées par les autorités des pays d'implantation du Groupe, les filiales à l'international du Groupe BCP maintiennent leur dynamique de croissance. Ainsi et profitant d'un effet périmètre lié à l'acquisition de trois nouvelles banques au T4-2019, le PNB s'est renforcé de 52% et représente désormais 25% du PNB consolidé. Hors ce changement de périmètre, la croissance demeure soutenue à +8,5%. Les filiales internationales ont également vu leur rentabilité financière s'améliorer significativement à périmètre constant à +11%, en ligne

avec l'évolution de leurs indicateurs d'activité et la maîtrise des charges malgré un contexte international difficile.

Au Maroc, les filiales spécialisées ont été impactées par la crise sanitaire durant ce premier semestre. Elles continuent, toutefois, à contribuer fortement au PNB du Groupe avec un taux de 22%.

Politique de provisionnement prudente et solidité financière renforcée

Au titre du premier semestre 2020, le Groupe a constitué des provisions IFRS au titre du « Forward Looking », en anticipation d'une dégradation de la situation économique.

Parallèlement, l'Assemblée Générale Ordinaire vient d'entériner l'affectation d'un milliard de Dirhams supplémentaire au fonds de soutien, dont l'encours s'établit désormais à 4,4 milliards de Dirhams. Cette enveloppe renforce davantage la solidité financière du Groupe et lui permet d'aborder l'avenir avec sérénité.

Une dotation supplémentaire de la PRG en social a également été constituée à hauteur de 200 millions de Dirhams en couverture du risque COVID, portant ainsi le stock de cette provision à 4,8 milliards de Dirhams.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU GROUPE



PRODUIT NET BANCAIRE
(+13,9%)



TOTAL BILAN CONSOLIDE



RESULTAT NET CONSOLIDE
(-48,3%)



FONDS PROPRES CONSOLIDES



RESULTAT NET PART DU GROUPE
(-38,1%)



TAILLE DU RESEAU
6 007 POINTS DE DISTRIBUTION



NOTATION GROUPE
BB / STABLE / B (S&P)
BA1 / STABLE (MOODY'S)



NOMBRE DE CLIENTS BANCAIRES
6,5 MILLIONS

Le Conseil d'Administration de la BCP a tenu à rendre hommage à l'ensemble des collaborateurs du Groupe pour leur engagement dans l'accomplissement de leur devoir citoyen en ces circonstances inédites.

Les membres du Conseil tiennent également à remercier l'ensemble des sociétaires, actionnaires, partenaires et clients pour leur contribution soutenue à l'essor du Groupe tant à l'échelle nationale qu'internationale.



Le Maigret DU CANARD



Démantèlement du réseau de trafic d'alcool de contrebande de Boukhannouf

A qui profite l'opération «Bacchus» ?

La chute spectaculaire il y a quelques semaines du baron de l'alcool de contrebande et frelaté, qui irrigue une bonne partie du pays, n'a pas livré tous ses secrets...

Jamil Manar

L'affaire de démantèlement du réseau d'alcool de contrebande et frelaté n'en finit pas de faire vaciller les milieux qui s'abreuvent de ce commerce juteux. Si le baron de ce circuit parallèle d'envergure, Saïd Boukhannouf, alias Oud Lkhribgui, a été expédié à l'ombre en attendant l'ouverture de son procès, ses complices continuent de tomber les uns après les autres. Les descentes policières menées le 4 septembre par les hommes de Abdellatif Hammouchi, simultanément dans plusieurs villes du pays dans le cadre de l'opération «Bacchus», ont permis aussi la saisie de plusieurs dizaines de milliers de bouteilles d'alcool. Et ce dans des divers entrepôts clandestins installés à Casablanca, Had Soualem, Fkih Ben Saleh, Khouribga et Oued Zem...Au cours de ces perquisitions, les enquêteurs ont mis également la main sur des sommes colossales d'argent en liquide et bien d'autres joyusetés qui révèlent bien d'autres forfaits et soulignent l'ampleur du trafic et ses ramifications...

Un véritable empire prospère qui brasse dans l'informel plusieurs milliards en arrosant des clients implantés sur une bonne partie du territoire national. Certains d'entre eux ont pignon sur rue. Il s'agit notamment de restaurants et d'hôtels de la place casablancaise et d'autres villes dont les patrons préfèrent faire leurs emplettes en boissons alcoolisées chez Oud Lkhribgui plutôt que sur le marché formel en raison des prix imbattables qu'il pratique. L'alcool introduit frauduleusement au Maroc via des circuits parallèles est naturellement moins cher car échappant aux droits de douane. Ce qui est une bonne affaire et pour le vendeur et pour l'acheteur. Pas pour le consommateur final, habitué des discothèques et autres bars, qui paie bonbon son verre de vodka, de Gin ou de Whisky. Sans compter le risque de santé qu'il encourt du fait de sa qualité douteuse. En effet, chez Boukhannouf, le respect des dates de péremption est tout simplement inexistant. Et pour tromper le client, ce trafiquant sans scrupule doublé d'un faussaire redoutable n'hésite pas à recourir au changement de la date limite de consommation DLC en faisant imprimer de nouvelles étiquettes. Certes, l'alcool est consommable une fois la date passée mais peut perdre en qualité. La bouteille d'alcool estampillée Boukhannouf s'offre ainsi une nouvelle vie mais les apéros tournent au vinaigre, à l'insu du consommateur, à moins d'être un fin dégustateur doté d'un extraordinaire palais. Plus grave encore, la falsification touche aussi les vignettes fiscales pour faire croire que la marchandise est entrée légalement sur le territoire national après paiement des droits de douane. L'argent liquide coule à flot et à jet continu en même temps que les buveurs de tout le pays emplissent leurs verres...

En même temps que le tarissement de cette source de profits colossaux, l'arrestation spectaculaire du « roi de l'alcool » de contrebande a provoqué une grosse panique dans les milieux qui traitent avec lui. Surtout que l'accusé s'est mis vite à table et



Une opération coup de poing de grande envergure.

livré la liste de ses « partenaires » aux quatre coins du pays dont certains se sont vus retirer définitivement ou provisoirement la licence de débits de boissons alors que d'autres ont maille à partir avec la justice. Dans sa chute, Oud Lkhribgui a entraîné la mise à l'écart de hauts gradés de la police de Casablanca, coupables aux yeux de M. Hammouchi de ne pas avoir suffisamment lutté contre ce commerce illégal qui a prospéré au-delà du tolérable. Que le mis en case ait pu développer son business hors-la-loi sans avoir à s'inquiéter laisse croire qu'il a bénéficié de complicités solides... A mesure que l'enquête avance, d'autres têtes, impliquées dans la protection de son trafic à grande échelle, risquent de tomber ...

Sur la liste des clients du grand manitou des breuvages douteux figurent l'hôtel La Cote (situé sur la corniche casablancaise), propriété de Yassine Zahraoui, actuellement en fuite, qui n'est autre que le fils de Mohamed Zahraoui, l'ex-député UC qui avait séjourné à Oukacha à Casablanca au milieu des années 90, suite à la fameuse opération d'assainissement pour trafic d'alcool importé de Bulgarie et falsification des étiquettes.

A la tête d'un empire tentaculaire dont trois sociétés, « Les Caves des provinces Sarl », les « Caves Kessousi » et « Caves La Gironde Beverages distribution », Saïd Boukhannouf est devenu un acteur important de la distribution d'alcool au Maroc, développant au fil du temps une forte addiction envers l'illégalité et l'argent facile.

A telle enseigne qu'il a commencé, à faire de l'ombre à certains opérateurs du secteur et non des moindres qui opèrent dans la légalité. Il s'agit notamment les magasins Nicolas, actuellement au nombre de 5 (deux à Casablanca, 2 à Rabat et le dernier à Marrakech) qui appartiennent au réseau de distribution du groupe français Castel. Présent au Maroc via le Groupe des Boissons du Maroc (GBM) qui compte cinq entreprises dont la SVCM (société de vinification et de commercialisation du Maroc), la Clé des Champs (les Magasins Nicolas), Castel fait partie des belles réussites étrangères au Maroc. Le site Internet de GBM affiche des chiffres impressionnants : 1500 collaborateurs, 4 unités d'embouteillage de bière, 2 brasseries, 3 unités de conditionnement d'eau, 1 structure de conditionnement de vin, 1500 hectares de vignes, 600 hectares d'olivieraie et plus de 2,5 milliards de DH de chiffre d'affaires. Fondée en 1919 par le Groupe BGI, le groupe des Boissons du Maroc, coté en bourse, était une filiale du groupe SNI jusqu'en 2003, date de son rachat par le français Castel à travers la Marocaine d'investissements et de Services (MDI).

Après avoir longtemps sévi dans l'impunité totale, la DGSN a sifflé la fin de la récré pour Saïd Boukhannouf et ses protecteurs qui risquent gros. Le principal accusé se voit déjà réclamer la bagatelle de 1 milliard de DH par l'administration de douanes en guise de dommages et intérêts.

Oud Lkhribgui, devenu subitement lucide, en a connu des gueules de bois. Mais celle-là, elle est d'acier... ●

LES SALLES DE SPORT À BOUT DE SOUFFLE



M'dina bus va droit au tribunal...

Nouveaux ennuis en vue pour Khalid Chrouate et sa boîte déglinguée en faillite M'dina bus qui a cédé la place à l'opérateur espagnol Alsa. La CNSS accuse officiellement l'intéressé d'abus de confiance et d'infraction à la loi sur la sécurité sociale... Une plainte a été déposée fin août dernier devant le parquet du tribunal correctionnel d'Ain Sebaâ. M'dina bus et son patron sont accusés de fraude klaxonnante : déclaration des salariés auprès de la Caisse sans versement des cotisations dues qui, elle, était bel et bien « prélevés sur les salaires mensuels des employés ». Selon la CNSS, ce procédé frauduleux aurait permis au mis en cause, qui a eu le culot de réclamer des dommages et intérêts d'environ 1 milliard de DH à la ville de Casablanca pour non-respect de ses engagements, de détourner « pour son compte » et de manière « illégale », entre janvier 2004 et octobre 2019, plus de 600 millions de DH. Plus qu'un dérapage, un acte délictueux qui relève du pénal. L'article 75 du dahir relatif au régime de la sécurité sociale prévoit une peine de prison « de six mois à trois ans et une amende de 5.000 à 10.000 dirhams » à l'encontre de « l'employeur qui a retenu, indûment, la contribution précomptée sur le salaire du travailleur ». Un vrai patron social, ce Chrouate ! La preuve, rien ne le freine... ●



Bec et ONGLES



Coup d'envoi des cultures automnales

Au titre de la campagne agricole 2020/2021, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts a annoncé, vendredi 18 septembre, la mise en place d'un programme d'assolement, sur une superficie de 5,8 millions ha, des principales cultures d'automne. Ce programme tient compte de la situation des disponibilités hydriques et de l'évolution des conditions climatiques de la saison d'automne, souligne le ministre dans un communiqué, sanctionnant les travaux d'une réunion du Comité stratégique du département de l'agriculture, présidée la veille jeudi en mode visioconférence, par le ministre de tutelle Aziz Akhannouch.

Le dispositif adopté concerne les semences céréalières, les céréales, les légumineuses alimentaires, les cultures fourragères, les cultures su-



Aziz Akhannouch.

crières et maraîchères à l'échelle de toutes les régions agricoles du Maroc. Pour les cultures maraîchères, le programme qui sera mis en place sur 105.000 ha vise à assurer un approvisionnement normal du marché intérieur d'une part, et à répondre à l'accroissement des exportations des produits maraîchers de l'autre. Objectif : garantir l'équilibre entre l'offre et la demande. ●

Avec Paytec, Attijari joue la carte de l'innovation

Baptisée Paytec, la nouvelle carte internationale lancée par Attijariwafa Bank (AWB) est exclusivement dédiée au Jeunes entreprises innovantes (JEI). Il s'agit d'un statut officiel, décerné par l'Agence de développement du digital. Avec Paytec AWB entend équiper les JEI de moyens adaptés à leurs besoins. Les startups munies de Paytec peuvent désormais charger la dotation autorisée par l'Office des Changes, avec laquelle elles peuvent régler numériquement les prestations de services liées à leurs activités et ce à hauteur de 500 000 DH par année civile. Le sésame a d'autres fonctionnalités comme la personnalisation, le chargement et le déchargement de la dotation suivant les besoins de la JEI, l'accès à des plafonds de paiement e-commerce élevé et un reporting en ligne. ●



LAF-TIT APPELLE LES PRÉSIDENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES À RATIONALISER LEURS DÉPENSES

J'AI FACTURÉ UNE COMMANDE DE 5 TONNES DE GEL HYDROALCOOLIQUE DONT JE N'AI REÇU QUE LA MOITIÉ

MOI AUSSI J'EN PROFITE UN MAX AVANT DE PASSER LA MAIN...



L'entretien -à peine- fictif de la semaine Abdelaziz Rabbah

Il faut virer le virus

Depuis son lit d'hôpital militaire à Rabat où il est sous traitement contre le Covid-19, le ministre islamiste Abdelaziz Rabbah s'est confié au Canard sans langue de bois.

Après votre collègue du parti et du gouvernement Abdelkader Amara c'est à votre tour de choper le Covid-19... **Ce virus est bizarre et fait dans la discrimination politique puisqu'il frappe particulièrement les ministres islamistes... Une enquête s'impose pour connaître la vérité et virer le virus de notre corps politique...**



Une enquête ?

Oui. Je dois savoir pourquoi ce maudit virus cible les responsables PJD et pas ceux des autres partis de la coalition gouvernementale. J'ai posé la question au ministre de la Santé mais il m'a promis une réponse exacte dans un mois.

Insinuez-vous que le PJD est victime d'un complot ?

En effet, je soupçonne l'internationale virale d'agir contre les intérêts de notre parti que beaucoup considèrent comme un virus politique...

Le coronavirus vous a frappé parce que vous êtes un ministre actif...

Très actif même. Je peux vous assurer que j'ai la bougeotte. En une journée, je rencontre beaucoup de monde au ministère et dans ma circonscription de Kenitra -dont je suis député-maire- où j'ai tissé un immense réseau d'obligés à coups de clientélisme et d'actions relevant du caritatif politique...Et à force de bouger en saluant tout le monde, j'ai contaminé une flopée de gens dont ma tendre moitié.

Vous êtes l'exemple de l'homme politique qui va au contact en générant des cas contact...

Tout à fait et j'en suis fier. Le coronavirus a fait parler de moi plus que mon bilan gouvernemental dégarni qui ne compte pas la moindre réforme depuis mon arrivée au pouvoir. Et puis, le téléphone n'a pas arrêté de sonner, des gens avec lesquels j'ai perdu le contact et qui me détestent cordialement m'ont téléphoné pour s'enquérir de mon état de santé...

Vous n'avez pas peur de mourir ?

En vérité, seule la mort politique m'effraie. Mourir politiquement alors qu'on est encore en vie physique est la pire chose qui puisse arriver à des opportunistes politiques à haute valeur ajoutée de mon espèce.

Cela fait 10 ans que vous êtes aux affaires ! Votre plus grande réalisation ?

Avoir réussi à rapprocher l'islamisme marocain du makhzen tout en éloignant des attentes des Marocains qui nous ont valu leurs suffrages. Le pouvoir corrompt mais dissout aussi la confiance... ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

Casablanca n'est pas sortie du Covid...

C'était prévisible. Les mesures restrictives à Casablanca décidées le 7 septembre ont été prolongées pour deux nouvelles semaines, à partir du lundi 21 septembre 2020. Les prolongations ont été décrétées sur la base «des conclusions des opérations de suivi quotidien et d'évaluation régulière effectuées par les comités de veille et de suivi relevant de la préfecture de Casablanca». Mais aussi suite «aux recommandations de la Commission scientifique et technique sur la nécessité de poursuivre les mesures nécessaires pour faire face à la propagation du coronavirus (Covid-19)». Le hic c'est qu'il est impossible d'associer un nom ou un visage à ces comités de veille et ces commissions scientifiques dont les décisions ont du mal à convaincre. Les auteurs de ces mesures se cachent par peur du corona ? ●



Le MIGRATEUR



le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaïmaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

Terrorisme

Le soudan espère un geste de Washington...

De hauts gradés de l'armée qui dirigent le Soudan discuteront devaient discuter cette semaine avec des responsables américains du retrait de leur pays de la liste des États qui soutiennent le terrorisme lors d'une visite aux Émirats arabes unis cette semaine, a déclaré dimanche le Conseil de souveraineté du Soudan.

Le gouvernement de transition qui dirige le pays depuis la chute de Omar Hassan al-Bachir l'année dernière, fait pression pour que son pays soit retiré de la liste américaine. Un retrait de cette blacklist renforcerait la capacité de Khartoum à accéder à des prêts étrangers pour faire face à une crise économique aggravée les récentes inondations qui ont ravagé le Soudan.

En août, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a soulevé la question de l'établissement de liens entre le Soudan et Israël lors d'une visite. Le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok lui a aussitôt rétorqué qu'il n'avait pas mandat pour le faire. Pas le cas du général Abdel Fattah Al-Burhan, proche de Abu Dhabi, qui préside aux destinées du Conseil de souveraineté du Soudan.

Le 3 février, Al-Burhan a rencontré en catimini le premier ministre israélien Netanyahu à Entebbe, en Ouganda. Ce dernier aimant se vanter de ses conquêtes pour des raisons électoralistes a chargé un haut fonctionnaire israélien de divulguer le secret. ●

Pompeo a-t-il entendu parler du Sommet de Fès ?

Le secrétaire d'État Mike Pompeo ne rate aucune occasion pour parler et reparler des « Accords d'Abraham » annoncés le 13 août dernier entre Israël et les Émirats arabes unis, et signés pompeusement le 15 septembre à Washington entre État hébreu, les Émirats et Bahreïn, ce dernier ayant rejoint le duo après avoir obtenu le feu vert de son parrain saoudien.

Pompeo qui peine à convaincre d'autres pays arabes de rejoindre le club alors que la date fatidique de l'élection présidentielle du 3 novembre approche avale son chapeau en se déclarant optimiste quant à ce que davantage de capitales arabes emboîteront le pas à Abu Dhabi et Manama. Des pays comme le Soudan, le Koweït, le Maroc, le sultanat d'Oman et l'Arabie saoudite sont évoqués dans les médias. Mais le problème n'est pas de savoir qui va plonger le premier parmi ces candidats. Il est beaucoup plus sérieux. Pompeo qui conduit la diplomatie de la première puissance militaire et économique du monde semble ignorer l'histoire récente du conflit séculaire opposant le monde arabe et Israël. Rien que pendant ces dernières semaines, pour ne pas remonter plus loin dans le temps, Pompeo a répété à qui veut l'entendre qu'il demeure optimiste et que très prochainement d'autres pays arabes reconnaîtront le droit d'Israël à exister ! A notre connaissance presque la quasi-totalité des pays membres de la Ligue arabes a reconnu le droit d'Israël à exister, et c'était il y a 38 ans lors de l'historique sommet de Fès au Maroc. « Pour la première fois depuis la création d'Israël en 1948, qui a donné lieu à cinq guerres, dont la dernière vient de se dérouler au Liban, le monde arabe accepte officiellement de reconnaître l'existence de État hébreu, à condition que celui-ci reconnaisse de son côté un État palestinien qui aurait pour capitale Jérusalem. Tel est le principal résultat du douzième sommet arabe, qui a pris fin jeudi 9 septembre avec vingt-quatre heures de retard sur l'horaire initialement prévu. » écrivait l'excellent journaliste feu Paul Balta dans le journal Le Monde du 11 septembre 1982. Et ce



Mike Pompeo en visite à Jérusalem le 24 août 2020 / Debbie Hill / Reuters.

n'est pas tout. Vingt ans plus tard, Riyad lance son initiative basée sur le sommet de Fès. Le plan Abdallah ben Abdelaziz Al Saoud « stipule une normalisation des relations d'Israël avec tous les pays arabes, en échange d'un retrait des territoires occupés par État hébreu depuis 1967, notamment le plateau du Golan et le secteur des fermes de Chebaa au Sud-Liban, de la création d'un État palestinien avec Jérusalem-est pour capitale et d'un règlement +équitable et agréé+ de la question des réfugiés palestiniens conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU. » Une main tendue rejetée aussitôt par le premier ministre israélien de l'époque, l'héros sans gloire du pogrom de Sabra et Chatila, perpétré du 16 au 18 septembre 1982 envers des Palestiniens du quartier de Sabra et du camp de réfugiés palestiniens de Chatila situés à Beyrouth-Ouest par les milices chrétiennes des Phalangistes lors de la guerre civile libanaise et l'intervention israélienne au Liban.

La vérité est que si Israël voulait vraiment la paix comme il le claironne il la voudrait alors gratis sans céder un iota de terre arabe qu'il a spoliée.

Moralité : avec la diplomatie à la pompeo bientôt le monde arabe demandera que son existence soit reconnue par Israël. ●

La France va au charbon

On le croyait définitivement enterré en Europe occidentale où les partis écologiques ont le vent en poupe. Le charbon ressort de terre et réoccupe le devant de la scène. Une mauvaise nouvelle qui tombe à un moment où la planète commence à respirer un peu du fait de l'effet conjugué des mouvements des verts et de la pandémie du Covid-19. Les premiers ayant fait pression sur les gouvernements pour qu'ils réduisent l'empreinte carbone par l'adoption de nouveaux moyens de production d'énergies propres et le dernier ayant mis en congé forcé plusieurs milliers de sites de production polluants. Curiosité : c'est la France où le débat sur la transition énergétique fait rage qui ouvre le bal en allant au charbon !

« Avec un parc nucléaire affaibli par l'arrêt de 24 réacteurs et des centrales éoliennes guère productives faute de vent, la France s'est vue obligée de recourir au charbon et aux importations pour combler ses besoins en électricité. Sur les 56 réacteurs nucléaires français, 24 sont actuellement à l'arrêt, a relevé le 18 septembre Les Échos, évoquant des causes multiples dont la fermeture de la centrale de Fessenheim. Selon des données du gestionnaire du réseau de transport

d'électricité RTE citées par le quotidien économique, la très faible disponibilité du parc de réacteurs nucléaires d'EDF, à laquelle s'ajoute une météo peu propice à la productivité des éoliennes, a poussé ces dernières semaines la France à allumer ses centrales à charbon. » Et le journal économique d'ajouter : « Ce jeudi 17 septembre, elles fournissaient 2% du mix électrique national, soit 824 mégawatts, à la mi-journée », souligne le quotidien parisien. Toujours selon Les Échos, « même en ayant commencé à puiser prématurément dans l'énergie fossile à cette époque de l'année, la France n'aurait pas réussi à combler les besoins en électricité à l'échelle nationale. Dans ce contexte, le pays a globalement été importateur ces derniers jours. « Ces importations proviennent en grande partie d'Allemagne où la production d'électricité génère plus d'émissions de CO2 qu'en France. Ce contexte tire les prix de l'électricité à la hausse », relève l'article. Manque de vent, manque d'ensoleillement, manque de centrales nucléaires... Tout ça ne fera qu'aggraver le manque d'oxygène. ! ●

dessin PARU dans





Can'Art et CULTURE



« Le Maroc à Venir » plaide pour une jeunesse participative

Dans son ouvrage «Le Maroc à Venir» Mohamed Alami Berrada traite des conditions indispensables à l'émergence du Maroc et à sa prospérité.

L'auteur revient dans ce livre, publié aux éditions Senso Unico et qui marque le début de la saison littéraire, sur des questions brûlantes et d'actualité telles que ce que le Maroc peut faire pour encourager les jeunes à investir davantage dans leur pays. L'auteur a cherché à répondre à plusieurs questions sur le sujet, notamment ce qui pourrait encourager les jeunes marocains à s'impliquer plus dans la vie et la construction de leur pays et ce qui pourrait amener les femmes à jouer un plus grand rôle dans la gestion publique du royaume. Dans son livre, Mohamed Alami Berrada a appelé à la création de conditions essentielles à l'émergence du Maroc et à sa prospérité. Il a qualifié la période critique actuelle de «réflexion sur les fondements



du nouveau modèle de développement. Pour lui, le pays a besoin de mobiliser ses talents et ses forces vives plus que jamais dans les années à venir. Une vision à la fois introspective et prospective pour un Maroc de demain réformé est conforme à l'approche de S.M. Roi Mohammed VI, qui cherche un nouveau modèle de développement répondant aux besoins de l'ensemble de la population du pays. À travers ses discours, le Souverain a appelé à la création d'un nouveau modèle de développement pour répondre aux nouveaux besoins socio-économiques des Marocains et offrir des possibilités d'intégration des

jeunes dans l'emploi et la vie politique. L'ouvrage stipule que si l'État regagne la confiance des citoyens, il doit pouvoir respecter et protéger leurs droits, y compris la liberté d'expression et le respect de la dignité et des autres droits. En donnant des exemples, l'auteur a appelé à un cadre législatif qui permettrait aux femmes d'accéder aux mêmes opportunités que les hommes dans tous les domaines, y compris l'éducation, les affaires, la haute fonction publique et la politique.

Mohamed Alami Berrada a également appelé à l'instauration d'une culture de la gestion publique et de la création de la valeur publique dans les administrations. L'auteur conclut avec la proposition d'instaurer un «Conseil de la Nation» qui serait ainsi un «espace-temps», qui se réunirait une fois par an, «permettant à la Monarchie et aux représentants du Peuple, élus et non élus, de réfléchir

ensemble aux projets prioritaires du pays pour répondre aux besoins des citoyens, évitant que les contestations sociales dans la rue ne soient le seul moyen de réguler les relations au sein de cette union sacrée au Maroc, entre le Roi et son Peuple. »

Chef d'entreprise, Mohamed Alami Berrada est né à Casablanca en 1979. Diplômé de l'ESSEC à Cergy, en France, il a également suivi une formation de cadre en leadership et gouvernance à la Harvard Kennedy School dans le Massachusetts, ainsi qu'en communication politique à la Hertie School of Governance à Berlin. ●

Le festival de la culture soufie en ligne



Les organisateurs du Festival de Fès de la Culture Soufie ont annoncé qu'en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, le programme de la 13ème édition de ce rendez-vous artistico-spirituel qui se tiendra du 17 au 26 octobre 2020 sera essentiellement sous forme digitale.

Une occasion de « relever un défi particulièrement important, celui d'apporter à notre niveau, en tant qu'acteurs et entrepreneurs culturels, la réponse qui s'imposait face à cette crise en mobilisant plus encore que par le passé une dynamique de créativité culturelle et sociale ».

Dans le cadre de cette édition digitale, des célébrations spirituelles et des séances de Samaâ seront retransmises des différents centres Soufis au Maroc et dans différents pays, notamment en Afrique et en Asie.

De nombreuses expositions en ligne sont également au programme de cet événement. ●

Le Maroc bien représenté au festival du film arabe de Malmö



Quatre productions marocaines seront en lice pour les prix de la 10ème édition du Festival du film arabe de Malmö en Suède (MAAF), qui se tiendra du 8 au 13 octobre, avec la participation de plusieurs œuvres représentant diverses sensibilités.

Le film « Adam » (2019, 98 minutes) de la réalisatrice marocaine Maryam Touzani sera projeté en ouverture de cette manifestation qui constitue, selon ses organisateurs, « le plus grand festival du cinéma arabe en Europe ».

Le 9 octobre le public aura rendez-vous avec la projection de « Pour la cause » (2020, 90 minutes) de Hassan Benjelloun.

Le lendemain, le court-métrage « Ghost of Spacetime » de Karim Tajouaout (2019, 9 minutes), qui figure parmi les nominés « Grand OFF - World Independent Short Film Awards 2020 », prévu du 23 au 30 novembre prochain en Pologne. Le 11 octobre, les cinéphiles auront à suivre la projection du long-métrage d'Alaa Eddine Aljem « Le miracle du Saint inconnu » (2019, 100 minutes).

Par ailleurs, Mohamed Zineddaine, réalisateur entre autres de « La Guérisseuse » qui a remporté l'année dernière le Prix de la meilleure actrice décerné à Fatma Atif, fait partie des six membres du jury de l'édition 2020 du MAAF. Près de 75 documentaires et longs et courts métrages du monde entier seront projetés pendant ce festival. ●

Atoman, le tout premier super-héros marocain est arrivé !

Pour son premier long métrage dont la sortie est programmée pour novembre 2021 le réalisateur belgo-marocain Anouar Moatassim propose une histoire inédite de super-héros marocain : Atoman. Terme berbère qu'on peut traduire par « cavalier du vent » ou « homme du vent » qui tire sa force et son identité dans le patrimoine marocain amazigh.

A l'instar de Superman américain, Atoman est engagé auprès des vulnérables. Dans une course effrénée et un combat coriace pour sauver le monde. Le casting est méticuleusement choisi. Moatassim a confié le rôle de Atoman au célèbre rappeur franco-marocain Lartiste (Youssef Akdim). Et ce dernier, impatient d'entamer cette formidable aventure de faire un film de super-héros chez-lui au Maroc, sera entouré d'une belle brochette de stars comme Samy Nacéri, Doudou Masta, Mourade Zeguendi, Sarah Perles, Mehdi Baghdad ou encore Mehdi Adjouri.



L'histoire inspirée l'actualité du moment fiche aussi bien la chaire de poule que l'enthousiasme. L'artiste endossant l'identité de Hakim Imlil, un hacker éthique recherché à l'international pour avoir hacké les serveurs informatiques d'un prestigieux laboratoire pharmaceutique afin de faire bénéficier les malades atteints de Covid-19 d'un générique à faible coût.

Parlant du virus, « Le film sera tourné dans le strict respect des mesures sanitaires » du fait de l'épidémie de Covid-19, assure

Anouar Moatassim. Le début du tournage est prévu pour décembre prochain, principalement au Maroc « qui dispose d'une véritable infrastructure cinématographique, ainsi qu'en France et dans un pays subsaharien dont le nom sera dévoilé prochainement. » C'est en tout cas une première dans le cinéma national et même dans toute l'Afrique. Bon vent ! ●



Et Batati ET BATATA



Bizarre



S'étouffer avec des chips plutôt qu'avec un masque

Durant un vol Easyjet à destination de Tenerife en Espagne, un Britannique a trouvé une astuce pour ne pas devoir porter son masque durant toute la durée du vol, rapporte le Daily Mail daté du 4/9/2020. Michael Ricardos, un passager de 41 ans, avait en effet tout prévu. Avant d'embarquer, il avait acheté des chips, un tube de « Pringles », en vue de les manger lentement pendant les quatre heures de vol. Cela lui a permis de ne pas porter son masque, normalement obligatoire dans les avions, car il le jugeait inconfortable. « J'ai vérifié sur Google combien de Pringles se trouvaient dans la boîte et il se trouve qu'il y en a environ 100. Je les ai ensuite divisés pour savoir à quel rythme je devais les manger pour tenir l'entièreté du vol. Cela fait environ une chips toutes les deux minutes et demie », s'est ainsi vanté le passager sur Facebook. ●

La Suède le pays de l'Absolu...t

Ya-t-il en Suède des alcools répugnants ? En tout cas les alcools dégueulasses s'exposent au pays de l'Absolu...t La bonbonne d'un liquide jaunâtre domine la table d'exposition, et vole la vedette au gin aux fourmis rouges ou autre vodka au scorpion : le « vin de caca » est le joyau de l'exposition sur les alcools répugnants, proposée par le musée de la nourriture dégoûtante de Malmö rapporte l'AFP du 12/9/2020. « C'est de la médecine traditionnelle coréenne », assure l'affable directeur du musée, Andreas Ahrens, qui a réalisé lui-même la mixture composée d'excréments humains. « On en buvait pour soigner les fractures et les contusions, c'est un médicament plus qu'autre chose ». Il est catégorique, « maintenant, ça sent plus l'alcool que les selles », dit-il en portant à ses narines la bouteille. « Mais quand on commence à le fabriquer, l'odeur est totalement horrible ». ●

La Coronamania s'empare du Canada

Le Canada, depuis la reprise globale du trafic aérien et la mise en place de mesures sanitaires strictes, vit au rythme de faits divers et incidents bizarroïdes qui se multiplient à bord des avions. Mais l'affaire qui a impliqué il y a deux semaines une Canadienne a été jusqu'à provoquer l'annulation totale du vol ! Car si elle concerne comme souvent le refus d'un passager de porter un masque, le passager en question a de quoi surprendre : un bébé âgé de 18 mois. Safwan Choudhry, le père, a lui-même contacté Global News pour raconter sa mésaventure. Après avoir embarqué sans problème dans l'avion à destination de Toronto, la famille est interpellée par des membres de l'équipage qui expliquent aux parents que les enfants doivent porter un masque. Ils s'exécutent et mettent un masque à leur fille de 3 ans. Mais quand vient le tour de sa petite sœur, 18 mois, les choses se compliquent gravement. ●



Rigolard



*Un chien et un crocodile se rencontrent

Un crocodile croise un chien et lui dit d'un air dédaigneux :

- Salut, sac à puces !

L'autre lui répond, sur le même ton :

- Salut, sac à main !

***Un homme habillé de manière très classe** sort d'un supermarché poussant un caddie débordant de nourriture et autres gourmandises en tout genre : champagne, foie gras, saumon, etc. Au moment où il s'approche de son gros 4X4, il aperçoit un homme qui ramasse de minuscules brins d'herbes poussés à travers le béton du parking.

-Le riche : Excusez-moi, Monsieur, mais que faites-vous ?

-Le pauvre : Je ramasse de l'herbe, c'est pour la manger, j'en ramène aussi à la maison, on n'a plus rien !

-Le riche : Ah bon !!!! si je peux me permettre, tenez voici ma carte avec mon adresse, venez plutôt manger à la maison !

-Le pauvre : C'est gentil, M'sieur, mais j'ai une femme et huit mômes, et je, enfin...

-Le riche : Mais, c'est évident, venez avec votre famille !

-Le pauvre : Oh alors, ça, c'est gentil ! Mais c'est que les grands y sont déjà mariés, pi z'ont aussi des petits !!!

-Le riche : Allons, mon ami, je vous en prie, venez tous !

-Le pauvre : Z'êtes sur, parce qu'y a aussi mes sœurs et mes beaux frères, on est nombreux...

-Le riche : Je vous le dis, j'insiste, ça me fait plaisir,

venez tous chez moi, l'herbe est haute comme ça, si vous êtes nombreux en trois heures c'est fait !!!

*L'homme qui bégayait

Il était une fois un homme qui bégayait.

Cet homme dit à son ami :

-Bon... bon... bonjour...

Son ami lui répond :

-Tu bégayes encore toi ?

Cet ami lui propose alors un pari :

-Bon on va faire quelque chose... si vendredi tu vas au bureau de tabac et que tu arrives à dire correctement : « bonjour madame je voudrais un paquet de Gitanes s.v.p. », je te donne ma paye !

L'homme qui bégayait accepte le challenge et commence à s'entraîner sérieusement jour et nuit pour gagner son pari. Vient ce fameux vendredi, il rentre dans le bureau de tabac et demande avec beaucoup d'application et de concentration :

-Bonjour madame je voudrais un paquet de Gitanes s.v.p. !

La buraliste lui répond alors :

-Filtre ou sans filtre monsieur ?

Et l'homme lui dit :

-Sa... sa... sa... sa... salope...

*Une vieille femme se rend au cinéma

Un vieille dame décide d'aller voir un film et se présente à la caisse d'un cinéma.

La vieille dame demande alors : « Bonjour faites vous quelque chose pour les personnes âgées ? »

La caissière : « Bien sûr Madame nous les réveillons à la fin de la séance. » ●

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





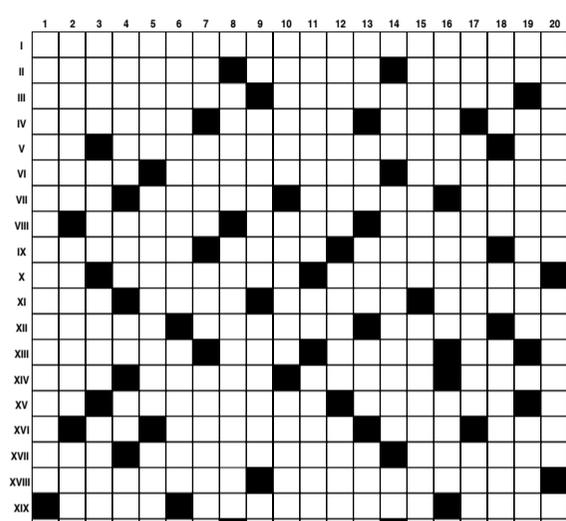
Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

LE BOULOT DU MÉDECIN FOIE MALADE	RHUMATISME COULE PEU	STIMULÉE PAR LA CHIMIE DOCTEUR EN SÉRIE	RÉSERVOIR DE LAIT LA SÉCU EN BREF	AGENT DE LIAISON	OPÉRATION CARDIAQUE IL BAT LES DAMES	CHEVEUX EN L'AIR	DORSALE EN ANATOMIE
→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
LE BOULOT DU LÉGISLATEUR VOTE LA GRÈVE				D'EUSTACHE OU DE FALLOPE BERNÉ		ADRESSE INTERNET REMÈDE MIRACLE ?	
→				↓		↓	
	CONSPUÉ ABIMERA		ÉTAT DE NAISSANCE				CLÉS DES CHANTS
	↓						↓
INFIRMIÈRE ANGLAISE COPIE GÉNÉTIQUE				MÉDECINE & SANTÉ		DÉODORANT NATUREL NERVEUX	
→			GRIVOIS			↓	
TERME DE TENNIS ANXIÉTÉ		PETITE SAINTE			HOMME DU PASSÉ SERVI AU TENNIS	VILLE DU BRÉSIL	EAU SALÉE
→		↓			↓	↓	↓
				RÉFUTA	SOUS SOL GROUPE SANGUIN	EXAMEN MÉDICAL IL BAT LE ROI	
				↓	↓	↓	
ROBOT QUI PENSE REMONTÉES DÉSAGRÉABLES		VER À SOI			PROBLÈME DENTAIRE		
→		↓			↓		
				LE PANARIS EN EST UN			VALEUR REFUGE
				↓			↓

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

L. Limitée aux 1 000 bombes. II. Choque violemment. Pousse le pied dans l'eau. Dirigeant égyptien. III. Ne correspond pas. Couvert leur ombrelle sous la flotte. IV. Pied au plancher. Saïlle. Ration de rappel. Emploia à la réunion des étoiles. V. Loge au 76. Domaine négligé. Cadre de marine. VI. Vend. Près d'être sacrée. Touche. VII. Signe d'embaras. Pantalon. Sur la Mer Rouge. A peu près. VIII. Ecraasée. Embellit. Protégé du parrain. IX. Félin. Bout d'intestin. Clouai. Note. X. Mur belge. Ecart de conduite. Boucle. XI. Personnellement retourné. Se mettent à quatre pour ralentir. Docteur juif. Un grand nombre. XII. Dans le coin. Pièce florale. Saute. Quart d'ondie. XIII. Futur mal léché. Lésé. Vedette de la Bastille. Le rouge et le noir. XIV. Colle. Opposé au zénith. Un truc à la noir. Sédiate à la campagne. XV. Fin de partie. Dispersera. Gaujois. XVI. Entrée en cours. Blond cendré. Enlève. A la tête lourde. XVII. Employé. Maman à moté. Portent la pomme camelle. XVIII. Oubliée. Allongent les fibres. XIX. Blond boisé. A perdu un membre actif. Ecrivain français. XX. Démolis. Ferme du Moyen-Âge. Ne fait pas le printemps sur la plage.

VERTICALEMENT

1. Légende des siècles. 2. Sarrasin. Mouvement à droite. Emprunté ou louables selon le sens. 3. Bas de lit. Certains rayons. Trompe. Naturel. Viseur en miroir. 4. Simple appareil. Vagues sort ses contours. Le roi de la bataille. Génie de Balzac. Agité. 5. Pose la clé de voute. Honneur pour le suivant. Homme du plat pays. 6. Annonce la compagnie. Garrif d'une couche. 7. Place. Renvoie au palais. Entrent et sortent des décrets. Couvertes de plaques. 8. Garnit d'une couche. Plus ou moins empoisonnantes. 9. Casé dans le 43. Déchets d'acier. Qualité de l'eau. Arts plastiques. 10. Mit en boîte. Lèvera le pied. Soignera ses pieds. 11. Travaille à l'œil. Précéda Capona dans la Mafia. Reçoit les patrons. 12. Grosse alicaine. Sombre dans les bois. Boucle à remonter. 13. Retour en retour. Prise d'eau. Dérive de la souf. Dans la crème anglaise. De l'eau ou un état selon le sens. 14. Tête de série. Accro. Blanc soutenu. 15. Syndicalisée. Décomptèmes le temps. 16. Percent les coques. Goutte. Voyageur de retour. 17. Sous la hérau. Mise en scène. Flotte. 18. Descendant. Division du temps. Maçon de Bourgogne. Eloigner. 19. A franchi le col. Assistant. Grimpe lourdement à l'échelle. 20. L'ombre de César. Plaïs. Quart de poltrine.

Pyramot

Le Pyramot est dans l'esprit de codés. Il s'agit de former une pyramide de mots dont le mot est l'anagramme du précédent.



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		8		4		5		
	8					6		
4		9						
			1			7	5	
	7		6	3				
			2					
	2	7			3	4	8	
			9			3		
		6		7				9

A méditer



« Il y a deux histoires : l'histoire officielle, menteuse, puis l'histoire secrète, où sont les véritables causes des événements. »

Honoré de Balzac

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

2	7	1	5	8	6	3	4	9
4	6	5	9	3	1	7	8	2
3	9	8	7	4	2	5	1	6
6	8	4	1	5	3	2	9	7
7	3	2	4	6	9	8	5	1
1	5	9	2	7	8	4	6	3
5	4	6	3	9	7	1	2	8
9	2	3	8	1	4	6	7	5
8	1	7	6	2	5	9	3	4

Pyramot



Mots fléchés

F	O	U	C	T	R
T	R	A	C	A	S
E	X	C	L	R	E
C	R	E	A	T	R
A	S	P	I	R	A
H	O	N	T	E	D
G	L	A	N	E	E
O	R	S	U	R	V
H	U	M	E	R	E
F	A	U	S	S	E
M	O	C	H	E	L
Q	I	P	O	L	I
G	U	E	R	I	E
E	N	A	S	S	E

Mots croisés

HORIZONTALEMENT :
I. PETROLEUSES. ALLEGRET. II. AMI. BIP. HARGNEUSE. TR. III. MARS. NZAN. TGV. POSAI. IV. PI. INDE. LET. EYRE. AIN. V. ELLE. ARRAS. OL. FREY. VI. EGAL. OK. FRIT. ENNUJ. VII. ORNE. ALCOOLQUES. VIII. NAT. PRAO. ZAGURY. STAN. IX. NI. PAU. CD. NIECE. AERA. X. ENS. LENORMAN. SC. GN. XI. AIE. AISES. LAHAUT. XII. GIPSYKINGS. ASSISTA. XIII. HC. BEAU. RELUES. PIB. XIV. SHORT. GEIGNIS. IT. XV. CANOUBIERS. ANDERSON. XVI. AI. ONU. EV. GIRAFE. XVII. BUZIOS. RARETES. CI. 15. LU. RF. EYE. LSE. EREVAN. 16. ESPERES. SAISIRAS. RA. 17. GEO. EN. SACHS. TSF. FO. 18. SAYNETE. ATP. OE. ILS. 19. ETAI. ARGUAI. 20. TRINTIGNANT. BB. SIMON.

VERTICALEMENT :
1. PAMPOLONNE. GISCARD. 2. EMAIL. RAINAI. HAI. ICI. 3. TIR. LENT. SIPHON. BRAC. 4. SIEGE. ESCROQUENT. 5. OB. PAL. TU. NO. 6. LINDALARUE. KB. BOITER. 7. EPIER. LA. NOIE. INO. SI. 8. ROCCO. NAGEUSE. 9. SHALAKO. DRAGUER. VUE. 10. EANES. OZ. MS. ISERAN. 11. SR. FLANAS. RG. VADIM. 12. GT. ORIGINE. ENA. RESA. 13. ANGELOU. SALINGER. 14. LEVY. TURCS. SUDIT. CI. 15. LU. RF. EYE. LSE. EREVAN. 16. ESPERES. SAISIRAS. RA. 17. GEO. EN. SACHS. TSF. FO. 18. SAYNETE. ATP. OE. ILS. 19. ETAI. ARGUAI. 20. TRINTIGNANT. BB. SIMON.



Régularisation spontanée 2020 : **Une opération exceptionnelle prolongée jusqu'au 31/12/2020**

L'opération de régularisation spontanée (ORS) au titre des avoirs et liquidités détenus à l'étranger prévue par la loi des finances 2020 est prolongée jusqu'au 31 décembre 2020.

Cette mesure exceptionnelle permet aux personnes physiques et morales ayant constitué des avoirs à l'étranger de régulariser leur situation dans un cadre qui garantit l'anonymat et l'extinction des poursuites sur le volet fiscal et change en relation avec les avoirs et liquidités déclarés.

Les personnes concernées doivent s'adresser à un établissement bancaire de leurs choix pour accomplir les formalités nécessaires.

Toutes les informations relatives à l'ORS 2020 sont disponibles sur le site internet de l'Office des changes (<https://www.oc.gov.ma/fr/ors-2020>).

Les intéressés peuvent aussi obtenir de façon anonyme des informations via l'adresse mail **ors2020@oc.gov.ma** ou directement via la ligne téléphonique spéciale ORS 2020 : **0537 26 63 64**.